

25.DGS.847

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE PERTUIS

OBJET : Délégation de fonction aux Conseillers Municipaux

Le Maire de la Ville de Pertuis,

VU La délibération 20.DGS.095 du 26 Mai 2020 du Conseil Municipal relative à l'élection du Maire de la Commune de Pertuis,

VU la délibération 25.DGS.135 du 13 février 2024 du Conseil Municipal par laquelle Monsieur Henri LAFON, Madame Marie-Ange CONTE, Monsieur Jacques BARONE, Madame Anne Priscille BAZELAIRE, Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Nathalie BRAMIN, Monsieur Lucien GALLAND, Madame Corinne DUPAQUIER et Monsieur Jean Michel APPLANAT ont été élus adjoints au Maire,

VU la délibération 20.DGS.226 du 29 septembre 2020 relative aux délégations du conseil municipal au Maire,

VU l'arrêté 25.DGS.822B en date du 13 novembre 2025 qui donne délégation de fonction aux Adjoints,

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L 2122.18 Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au Maire la possibilité de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs conseillers et non l'ensemble de ses fonctions,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la bonne marche de l'administration communale et la continuité du service public local,

ARRÈTE

Article 1 :

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté 25.DGS.823 du 13 novembre 2025 à compter du 24 novembre 2025.

Les délégations accordées aux élus suivants sont maintenues ou complétées à l'exclusion de celles précédemment confiées à **Monsieur Michel AUTRAN**.

Cette réorganisation vise à adapter les délégations de fonctions aux besoins actuels de la collectivité.

Article 2 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Pierre GENIN**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière de **sécurité, prévention, circulation, plan et développement du vélo, cyclotourisme, Parc Naturel Régional du Luberon, Comité Communal Feux et Forêt, Occupation du Domaine Public et correspondant incendie et secours**.

Cette délégation s'exerce par priorité sur les délégations de fonctions accordées aux autres conseillers municipaux dans ces domaines.

En l'absence de Monsieur Jean Jacques DIAS, délégation de fonction est donnée en matière de déplacements doux.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 3 :

Délégation de fonction est donnée, à **Monsieur Thierry DUBOIS**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière de **communication, communication externe et Commande publique**.

Cette délégation s'exerce par priorité sur les délégations de fonctions accordées aux autres conseillers municipaux dans ces domaines.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

En l'absence de Monsieur Henri LAFON, délégation de fonction est donnée à Monsieur Thierry DUBOIS, pour les affaires financières touchant uniquement à la signature électronique des bordereaux de mandats et de recettes transmis à la Trésorerie par flux électronique PES.

Article 4 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Jean-Jacques DIAS**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière de **Transports, mobilités et mobilités durables, associations et manifestations patriotiques, jumelages, correspondant défense et déplacements doux**.

Cette délégation s'exerce par priorité sur les délégations de fonctions accordées aux autres conseillers municipaux dans ces domaines.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 5 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Yves GUEDJ**, conseiller municipal de la ville de Pertuis en matière de **centre ancien, foires et marchés, marché paysan, vide greniers, fête foraine, cimetière, gens du voyage, recensement noms de rues, animation, tourisme, patrimoine, animation de quartier, cyclotourisme et animations touristiques**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 6 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Pierre GABERT**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière de **Lutte contre l'habitat indigne (dont permis de louer), salubrité publique et Etablissements Recevant du Public**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 7 :

Délégation de fonction est donnée à Monsieur **Bernard ALAMELLE**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière **d'agriculture, remembrement, environnement, pêche, chasse, irrigation de la plaine**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 8 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Virginie LEGRAND**, conseillère municipale de la ville de Pertuis, en matière **de viticulture, irrigation des coteaux, relations avec la chambre d'Agriculture**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 9 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Jean François MIRETTI**, conseiller municipal de la ville de Pertuis, en matière de **Technologies de l'information et de la communication interne, e-administration, numérotation, données publiques, TIC à l'école, développement économique, commerce, emploi, formation et assurances.**
En l'absence de Monsieur Thierry DUBOIS, délégation de fonction est donnée en matière de **communication**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 10 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Marie Christine AUDISIO**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière de **vie associative, relation avec Pays d'Aix Associations, Fête des associations, gestion des salles et animations de quartiers.**

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 11 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Jacqueline DESCAMPS**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière de **relations avec la Médiathèque (auditorium), Conservatoire, ville musicale, corso, actions et animations culturelles.**

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 12 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Valérie BARDISA**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière d'animations **touristiques**.

En l'absence de Monsieur Lucien GALLAND, délégation de fonction est donnée en matière d'**Agenda 21**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 13 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Nadine LEHMANN-DRIES**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière de **d'Hygiène, de sécurité, de formation, évaluations, agents en difficulté et présidence du CHSCT.**

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 14 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Maryse SOUCHAY**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière de **tourisme**.

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 15 :

Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Christophe SUTEAU**, conseiller municipal de la ville de Pertuis en matière de **relations avec ITER/CEA dont le projet de résidence, projets photovoltaïques, pépinières industrielles et végétalisation de la ville.**

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 16 :

Délégation de fonction est donnée à **Madame Agathe JOSEPH**, conseillère municipale de la ville de Pertuis en matière de **restauration collective et relations avec SANTELUB.**

La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature pour :

- prendre tout acte à caractère décisoire ou non décisoire
- la certification du service fait et l'établissement des certificats administratifs de toute nature

Article 17 :

La présente délégation prendra effet à compter de l'accomplissement de l'ensemble des formalités d'affichage, de publication et de transmission aux services de l'état en charge du contrôle de légalité.

Article 18 :

Le présent arrêté peut être contesté par un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans les deux mois suivant les formalités prévues à l'article 29.

Article 19 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- notifié à l'intéressé,
- affiché au siège de la Mairie
- inscrit au registre des actes et publié au recueil des actes administratif de la Mairie.

Le Maire,
Roger PELLENC.



Ampliation en sera transmise à

- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- Monsieur le trésorier principal

Fait à Pertuis le 24 novembre 2025

Transmis en Préfecture de Vaucluse et affiché le : 24/11/2025

M